

 <p>esSCH Secrétariat</p> <p>Annonce publique de la séance : le 15 novembre 2024</p> <p>Convocation des conseillers : le 15 novembre 2024</p> 	<p align="center">Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette</p> <p align="center">Séance du 22 novembre 2024</p> <p>Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Sacha Pulli, Pascal Bernes, Joy Weyrich, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe</p> <p>Excusés : Jean Tonnar, Enesa Agovic, Marc Baum, Conseillers</p>
---	---

Le Conseil Communal;

Objet : 8.1.1. Devis complémentaire; Parc animalier - accès et aménagements extérieurs; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 500.000.-€ concernant l'accès et les aménagements extérieurs du parc animalier ;

Considérant qu'un premier devis de 320.500.-€ a été voté par le conseil communal en date du 27 avril 2018 ;

Considérant que le budget initial de 290.000.-€ est inscrit à l'article 4/625/221200/18065 du budget des dépenses extraordinaire de l'exercice 2024 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale, tous les conseillers.ères étant présent(e)s en présentiel, sauf Monsieur le conseiller communal Jean Tonnar (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Ben Funck),

**approuve
à l'unanimité**

le devis complémentaire de 500.000.-€ concernant l'accès et les aménagements extérieurs du parc animalier.

en séance

date qu'en tête.

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 22/11/2024.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général / Bourgmestre


